

Compte rendu du 1^{er} CONSEIL D'ADMINISTRATION COMITE MPY

Le 22 août 2026 en visioconférence

PRESENTS

BAILLEUL	Jessica	Présidente du comité
DUCAS	Sébastien	Les Pointes Fines Bruguière
LE PIETEC	Pascal	Woodpecker St Martory
BLANC	Richard	Phoenix Darts Club Villenouvelle
SANDRINI	Pierre	DDD de Toulouse
PAPILLON	Christophe	Darts Vador La Force
FALCK	Kim	Sumitt 66 Bolquère
FONTAINE	Damien	Les Fair'ailleurs Mondavezan
DELPECH	Anne	Représentante féminine

Quorum atteint

Début séance 14h45

Votants : 8

ELECTION DU PRESIDENT DU CA

1 seule candidature : SANDRINI Pierre

Elu à l'unanimité (8 voix)

ELECTION DU CONSEIL DE DISCIPLINE

En tant que Président du CA : SANDRINI Pierre

En tant que directeur sportif : BLANC Richard

Les candidatures :

DELPECH Anne

PAPILLON Christophe

DUCAS Sébastien

Elus à l'unanimité

ORGANISATION DES OPENS DE COMITE

Proposition : 1 open sur 2 jours ou 1 open sur 1 jour

1 open sur 2 jours : 2 voix

1 open sur 1 jour : 5 voix APPROUVÉE

1 abstention

Les opens de comité se dérouleront sur 1 journée, possibilité de faire un double open sur 1 week-end

PROPOSITION DE RESSOURCES – cf pièce jointe

Proposition : maintien des 11€/licenciés : APPROUVÉE

8 voix POUR

Augmentation des inscriptions aux Opens de 8 € à 10 € : APPROUVÉE

7 voix POUR

1 voix CONTRE

Répartition des 10 € d'inscriptions :

Proposition : 2€ revient au comité APPROUVÉE

8 voix POUR

Proposition : Mise en place d'une « prime » aux finalistes APPROUVÉE

5 voix POUR

3 CONTRE

Proposition valeur des primes

8 € en prime 0 voix

4 € en prime – 4 € club organisateur 7 voix APPROUVÉE

1 abstention

Proposition : Mise en place homologation pour les opens de comité à 20€ APPROUVÉE

7 voix POUR

1 voix CONTRE

Demande de subvention à faire pour le comité

PREVISIONNEL DE SORTIES – cf pièce jointe

Dépenses pour l'intercom : Limite de 1000 € suivant le lieu

Pour une équipe de 4 masculins, 2 féminines, 2 vétérans, éventuellement 1 coach

Championnat par équipe pour les Masters nationaux :

200 €/équipe si 1 ou 2 équipes sélectionnées

150 €/équipe à partir de 3 équipes sélectionnées

Achat de maillots pour l'intercom, réutilisables d'une année sur l'autre

Prévisionnel validé à l'unanimité (8 POUR)

PROPOSITION D'ORGANISATION DU CHAMPIONNAT ÉQUIPES

12 équipes engagées au début de la réunion

Proposition nombre de poules :

3 poules de 4 équipes 5 voix APPROUVÉE

2 poules de 6 équipes 1 voix

2 abstentions

Proposition journées « groupé ou match par match » :

Journées groupées à plusieurs équipes 6 voix : APPROUVÉE

Match par match à 2 équipes : 2 voix

Suite au vote concernant les journées groupées, Pascal LE PIETEC représentant du club des Woodpecker demande de retirer les 2 équipes du championnat ainsi que toutes les licences demandées par son club.

Après discussion, il est laissé jusqu'au 31 août au club des Woodpecker pour revenir sur cette décision et pour présenter les équipes engagées ou non et les demandes de licences à retirer ou non.

Dans l'éventualité où le nombre d'équipe serait de 10, il serait mis en place 2 poules de 5

Si une seule équipe se retire, le Phoenix présenterait une 2eme équipe afin de rester à 12 équipes.

Il est demandé à tous les clubs, d'envoyer la liste de leurs joueurs (particulièrement les clubs présentant plusieurs équipes) avec l'équipe qu'ils intégreront, ainsi que le nom du capitaine.

Le 5 ou 6 septembre, à l'open du club de Monbéqui, lors du premier open de Ligue, sera procédé, devant témoins, le tirage au sort des différentes poules.

Rappel des règles pour intégrer une autre équipe : Cf règlement FFD

Dés lors qu'un joueur a joué 2 matchs dans la même équipe, aucun changement ne sera plus accepté pour ce joueur. Un joueur ne peut pas jouer dans 2 équipes différentes lors même tour de championnat.

Ces règles s'appliquent également aux remplaçants.

Proposition pour le prochain CA

Utilisation de l'argent déjà présent sur le livret pour équiper le comité en matériel (plus particulièrement en lumière qui sont défectueuses)

Fin séance : 17h00

La présidente du comité MPY
Secrétaire de séance
Mme Jessica Bailleul

Le président du CA
M. Pierre SANDRINI